



Litige sur une facture veolia

Par **Peuset**, le **30/05/2014 à 22:35**

Depuis le second semestre 2011, veolia M, envoyait des factures uniquement abonnement et taxes et estimations 0e! Mon contrat stipule que veolia doit relever mon compteur une fois par an; de plus, celui ci est, comme tous ceux des autres locataires, inaccessible, car enfermé sous une dalle de béton, impossible de soulever à mains nues, tellement c'est lourd!! Aujourd'hui, je reçois une facture de 596€, qui serait selon veolia la différence entre les index du premier semestre 2011 et le premier semestre 2014! Voici ma question: pourquoi veolia ne s'est pas déplacé pour les relevés et s'est contenté d'estimations aussi longtemps? Merci de bien vouloir m'éclaircir.